

BUDGET VILLE

SYNTHESE DE LA DM N°1/2015

L'INVESTISSEMENT : 36 500,00

Les dépenses :

Chapitre 040 : opérations d'ordre de transfert entre sections : 16 500,00

Inscription de 2 nouveaux chantiers en régie pour le total des matériaux et de la main d'œuvre : l'aménagement intérieur de la Bulle : 15 000,00 € et les travaux d'électricité à la salle voûtée : 7 000,00 €. Annulation d'un chantier : la fabrication du mobilier pour la salle de réunion au CTM : - 5 500,00 €. Les dépenses de ce chapitre sont égales aux recettes de fonctionnement inscrites au chapitre 042.

Chapitre 041 : opérations patrimoniales : 30 000,00

Les opérations patrimoniales sont des écritures d'ordre à l'intérieur de la section d'investissement et sont égales en dépenses et en recettes. Pour cette DM1 elles correspondent au montant des avances forfaitaires liées notamment aux marchés de voirie.

Chapitre 20 : immobilisations incorporelles : 5 000,00

Crédits de frais d'étude pour le parking rue des Rivaux.

Chapitre 21 : immobilisations corporelles : 351 500,00

- Acquisition d'une parcelle de terrain dans le secteur des Praclios pour 13 500 € et d'une parcelle rue des Chèmerets pour 32 000 €.
- Construction du restaurant scolaire de l'école Bournel : 300 000 €. Cette somme, initialement prévue au chapitre 23, est réimputée au chapitre 21 pour correspondre à la nature de la dépense (sans incidence budgétaire).
- Achat du mobilier de la salle de réunion au CTM, suite à l'annulation des travaux en régie : 2 500 €, acquisition d'un treuil pour relever les panneaux de basket au gymnase Gardet : 1 500,00 € et de buts de foot rabattables : 2 000,00 €.

Chapitre 23 : immobilisations en cours : - 366 500,00

- Travaux aux serres municipales suite à un sinistre : 8 000 € ; complément de crédits pour l'aménagement de la salle voûtée : 2 500 € et dépenses pour les travaux d'accessibilité du programme Ad'Ap : 30 000 €.
- Changement d'imputation des crédits prévus pour le restaurant scolaire de l'école Bournel : - 300 000,00 €
- Révision à la baisse de différentes lignes budgétaires suite aux attributions de marchés : - 107 000,00 €.

Les recettes :

Chapitre 041 : opérations patrimoniales : 30 000,00

Voir les dépenses du même chapitre.

Chapitre 10 : dotations, fonds divers et réserves : - 50 000,00

La prévision du montant de FCTVA est revue à la baisse compte tenu du transfert des travaux d'installation des panneaux photovoltaïques de la salle polyvalente sur un budget annexe.

Chapitre 13 : subventions d'investissement : 56 500,00

Inscription de la réserve parlementaire pour le skate parc : 30 000,00 € et d'une partie du solde de la subvention CLD pour le Jardin des P'tits Potes : 26 500,00 €.

LE FONCTIONNEMENT : 16 500,00

Les dépenses :

Elles correspondent : au montant des fournitures relatives aux travaux en régie inscrits en investissement pour 9 500,00 €, à l'inscription d'un supplément de 9 500 € pour les frais d'archivage et d'une somme de 9 500,00 € pour des travaux aux vestiaires de la plaine de jeux concernant le contrôle de légionelle, à un changement d'imputation de 1 000 € entre le chapitre 65 et le chapitre 62 pour une participation au Forum des métiers, à une diminution de crédits de 10 000 € pour frais d'audit des chaufferies et de 2 000,00 € pour les frais de mise en décharge.

Les recettes :

Inscription du montant des travaux en régie, matériaux et main d'œuvre : 16 500,00 € (voir chapitre 040 en dépenses d'investissement).